



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS PARIS

CAMPUS 19 LIVRET D'ACCUEIL



RENTREE SEPTEMBRE 2024

L'Institut de Formation En Soins Infirmiers de Paris Croix Saint - Simon est heureux de vous accueillir.

Ce livret d'accueil a pour objectif de faciliter votre intégration au sein de votre institut.
Vous y trouverez des informations pour vous orienter dans les locaux et vous faciliter
la compréhension de votre nouvel environnement et votre vie d'étudiant en soins
infirmiers

Madame LAZZOUN Yamina et son équipe vous présentent tous leurs vœux de
réussite professionnelle et d'accomplissement personnel.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
PRESENTATION DE LA FONDATION OEUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON	4
PRESENTATION DU POLE FORMATION RECHERCHE (PFR) DE LA FONDATION	5
L'EQUIPE	7
LE SECRETARIAT	9
LE DISPOSITIF DE FORMATION	10
LA FORMATION THEORIQUE	10
LA FORMATION CLINIQUE : LES STAGES	11
L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT- E	12
GESTION DES RISQUES	13
LES OUTILS NUMERIQUES	13
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	14
LES ENGAGEMENTS DE L'ETUDIANT	15
LA MEDIATION PEDAGOGIQUE	15
LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP	15
MISSION EGALITES : LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)	15
LA DEMARCHE QUALITE	16
PANNEAUX D’AFFICHAGE	17
LES REGLES DE SECURITE ET D’HYGIENE	17
LA TENUE PROFESSIONNELLE	17
LE MATÉRIEL	17
LES REPAS A L’IFSI	18
LE LOGEMENT	18
LE BUREAU DES ETUDIANTS : BDE	19
LE CONSEIL DE VIE ETUDIANTE	19
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	19

PRESENTATION DE LA FONDATION OEUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1922, la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon déploie son action en direction des populations rendues vulnérables par l'âge, la précarité, la maladie et accompagne la famille de la naissance à la fin de la vie.

Fondation laïque, elle accompagne près de 100 000 usagers, patients et familles par an, au sein de ses 50 structures sanitaires, médico-sociales, d'accueil et de formation initiale et continue.

Née dans l'est parisien, la Fondation déploie son action en Île-de-France à travers 50 structures petite enfance, sanitaires et médico-sociaux, organisés en 4 pôles d'activités :

- le pôle Petite Enfance,
- le pôle Santé
- le pôle Personnes Âgées-Personnes Handicapées
- le pôle Formation et Recherche

Chaque jour, les équipes de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon agissent ensemble dans le but de :

- Développer les parcours patients
- Renforcer le maillage des actions sanitaires et médico-sociales, pour une approche globale de la personne
- Anticiper les évolutions des besoins des populations vulnérables, par l'âge, la maladie ou la précarité

La Fondation poursuit ses actions autour des quatre valeurs partagées par l'ensemble des équipes :

- Le respect de la dignité de la personne
- L'excellence portée par une exigence professionnelle toujours plus élevée
- Le sens de l'écoute et du service à autrui
- Le droit à l'accès aux soins de qualité pour tous

PRESENTATION DU PÔLE FORMATION RECHERCHE (PFR) DE LA FONDATION

Le pôle formation recherche est constitué en janvier 2023. Il comprend :

- L'IFPS (Institut de Formation Paramédical et Social) à Montreuil
- L'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) Paris 19^{ème}
- L'IFTS (Institut de formation de Travail Social) Paris 20^{ème}
- L'IFP (Institut de formation de Puériculture) Paris 20^{ème}
- Le département de formation continue à Montreuil
- Le CFA (Centre de formation d'apprentis) à Montreuil
- Le département recherche (en 2025) à Montreuil.

L'ambition du PFR :

- Valoriser les métiers du soin et de l'accompagnement par une offre de formations diplômantes sur 3 sites distincts pour couvrir les territoires de l'Est parisien et développer nos partenariats de stage
- Une offre de formation continue spécifique au secteur médico-social
- Des contributions à des projets de recherche en Science de l'Education et en soins.

PRESENTATION DE L'IFSI

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Paris Croix Saint-Simon prépare au Diplôme d'Etat d'Infirmier. Il est issu de la reprise de l'IFSI Rabelais par la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon au 1^{er} septembre 2022.

Il est constitué d'un bâtiment principal situé sur le site de la Cité Scolaire Jacquard-Bergson dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

Le bâtiment principal de 800 m² est composé d'un rez-de-chaussée et de 3 niveaux comptant :

- Au rez-de-chaussée :
 - 1 salle de 80 m², équipée de micro-ondes et distributeurs de boissons / encas, réservée aux repas et au repos des étudiants.
- Au premier étage :
 - 1 salle de simulation haute-fidélité de 10 m² permettant les séquences de simulation au plus près de la réalité de l'exercice infirmier,
 - 2 salles de simulation basse fidélité de 40 m² permettant les enseignements pratiques et les séances de simulation. Elles sont équipées telles qu'une chambre

de patient ou de résident et contenant des mannequins de soins, des lits médicalisés et du matériel de soins,

- 1 salle polyvalente TP/ TD d'une capacité de 20 étudiants.

- Au 2^{ème} étage :
 - 2 salles de TD équipées de matériel de vidéo projection et matériels informatiques,
 - Le bureau de coordination et de secrétariat

- Au 3^{ème} étage :
 - 1 salle de TD équipée de matériel de vidéo projection et matériels informatiques,
 - Les bureaux des formateurs
 - Le bureau de coordination et de secrétariat
 - Le bureau de la directrice.

- Un fond documentaire est disponible pour les étudiants au bureau 35 A, selon leurs besoins et sur conseils de l'équipe pédagogique.

D'autres locaux mutualisés au sein du pôle Formation Recherche de la Fondation sont utilisés pour la formation des étudiants de l'IFSI.

Ils sont situés :

- Au 158, rue de Bagnole - 75020 Paris¹ : vous y trouverez un amphithéâtre de 80 places, 2 salles de TP (adulte et pédiatrique) et 5 salles de TD.

- Au 17, rue de la Révolution - 93100 Montreuil² : un laboratoire de simulation en santé.

Vous disposez également d'un accès au portail documentaire du pôle Formation Recherche administré par notre documentaliste dans lequel vous y trouverez des ressources et sources dématérialisés.

¹ Site de l'ETS-IFIP-IFAP : Ecole de Travailleurs Sociaux-Institut de Formation des Infirmières Puéricultrices- Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture)

² Site du Département Formation Continue.

L'EQUIPE

L'équipe de l'IFSI est constituée d'une directrice, d'une coordinatrice pédagogique, d'une coordinatrice des stages, d'une assistante administrative, d'une secrétaire pédagogique et de 10 formateurs.

Tous infirmiers de formation avec des expériences professionnelles dans des secteurs d'activité variés : hôpital, psychiatrie, humanitaire, santé publique, handicap,

L'EQUIPE DE DIRECTION ET DE COORDINATION



Yamina LAZZOUN

Directrice

01 57 96 13 18

y.lazzoun@etudiants-focss.org



Caroline FAYOUX

Coordinatrice pédagogique

06 62 40 30 13

c.fayoux@etudiants-focss.org



Valérie POUGET

Coordinatrice des stages

06 99 35 28 29

v.pouget@etudiants-focss.org

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE



Lauriane MONTABORD

Assistante administrative

01 53 96 13 28

l.montabord@etudiants-focss.org



Chama PAYET-CHERY

Secrétaire pédagogique

01 57 96 13 20

c.payet-chery@etudiants-focss.org

L'EQUIPE DE FORMATEURS



Nejma BATHIKY
06 99 36 40 46
n.bathiky@etudiants-focss.org



Marie Solange DOUCOT
07 63 71 51 40
ms.doucot@etudiants-focss.org



Emmanuelle ESPOEYS
06 99 35 18 07
e.espoey@etudiants-focss.org



Teddy JAMETAL
j.jametal@etudiants-focss.org



Aleth JAUROU
06 99 36 71 19
a.jaurou@etudiants-focss.org



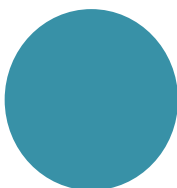
Anne JOCHEM
06 99 35 92 41
a.jochem@etudiants-focss.org



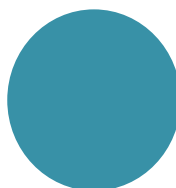
Delphine REMACK
06 99 35 28 98
d.remack@etudiants-focss.org



Vincent SIRAUT
06 99 36 52 11
v.siraut@etudiants-focss.org



Recrutement août 2024



Recrutement août 2024

LE SECRETARIAT

Le secrétariat est chargé des questions d'ordre administratif.

L'assistante administrative et la secrétaire pédagogique vous reçoivent aux jours et horaires indiqués ci-dessous.

Horaires d'ouverture aux étudiants

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h30*	14h-17h
Mardi	9h-12h30	FERME
Mercredi	FERME	14h-17h*
Jeudi	FERME	14h-17h*
Vendredi	8h30-12h	FERME

*sur RDV ou convocation SEULEMENT

Tout changement de situation ou de coordonnées (adresse, téléphone, RIB, ...) doit être signalé à la secrétaire pédagogique, dans les plus brefs délais.

LES ABSENCES

La formation infirmière est réglementée.

L'étudiant doit avoir accompli la totalité des heures de formation soit 2100 h de formation théorique et 2100h de stage pour être présenté au jury du Diplôme d'Etat d'infirmier.

La présence aux TP / TD, suivi pédagogique, guidance travaux est **obligatoire**.
Certains CM peuvent être obligatoires, la mention CMO apparaît sur votre EDT.

La présence aux stages est obligatoire.

Une absence justifiée ou non supérieure à 20% du volume de votre stage implique une non-validation du stage.

Toute absence doit être justifiée par un certificat médical ou toute autre preuve attestant de l'impossibilité d'être présent à ces enseignements ou évaluations.

Vous pouvez rencontrer vos formateurs en prenant rendez-vous soit par mail, soit par téléphone.

situations individuelles.

LE FINANCEMENT / REGLEMENT DE VOTRE FORMATION

Mme MONTABORD est à votre disposition pour toute question d'ordre financier.

Vous pouvez la contacter pour prendre RDV au :

☎ par téléphone au 01 57 96 13 28 ou 06 64 68 11 52

✉ par mail : I.montabord@etudiants-focss.org

ATTENTION : les coûts de formation et les demandes d'aides sont relatives à votre statut **avant et pendant la formation.**

L'ENSEIGNEMENT

LE DISPOSITIF DE FORMATION

Le dispositif de formation fait l'objet de toutes les attentions.

A travers des réunions pédagogiques mensuelles, 4 jours de séminaires pédagogiques par an, l'équipe, la coordinatrice pédagogique et la directrice étudiant, revoient, réajustent l'organisation et la mise en place du référentiel de formation.



Les étudiants sont sollicités 2 fois par an, en bilan de mi-formation et

bilan de fin de formation, mais aussi individuellement en fin d'année, afin d'exprimer leur avis sur la formation et proposer des pistes d'amélioration. Ces bilans sont restitués en conseils pédagogiques.

Notre pédagogie centrée sur l'étudiant met l'accent sur une formation axée sur la relation :

- Par la mise en place d'un climat de groupe propice à l'apprentissage, dans le respect de chacun. Chaque opportunité est exploitée à des fins pédagogiques, en lien direct avec les enseignements, mais également avec la vie de groupe, l'organisation à l'IFSI, la rencontre avec les autres promotions.
- Par l'interactivité avec les groupes à travers l'utilisation de méthodes actives et participatives,
- Par un suivi individualisé prenant en compte la singularité du parcours et des ressources de chacun.

LA FORMATION THEORIQUE

LES FORMATIONS PARAMEDICALES ALTERNENT DES TEMPS D'ENSEIGNEMENTS THEORIQUES REALISES A L'INSTITUT ET DES TEMPS D'APPRENTISSAGE CLINIQUE REALISES DANS LES LIEUX DE STAGE

L'équipe pédagogique s'applique à instaurer une relation de confiance et de proximité avec l'étudiant. Les formateurs sont des professionnels infirmiers expérimentés, titulaires d'un master 2 universitaire ou équivalent. Leur mission est de concevoir, organiser et planifier votre formation. Leur rôle de facilitateur est de vous aider à créer des liens entre les connaissances et la pratique, vous faciliter la compréhension et l'intégration des connaissances au travers des TD et des TP/ simulation. Leur rôle d'accompagnateur est de vous guider, conseiller, vous amener à prendre du recul et à analyser vos expériences de stage.



TRAVAUX PRATIQUES

Nous disposons de 2 salles de Travaux Pratiques qui sont aménagées en chambre de patients et en salle de soins.

Pour les rendre polyvalentes et adaptables à différents scénarios, elles sont pourvues de mobilier sur roulette (lits, tablettes, chariots, paillasse, meubles de maternité...).



Nous sommes également équipés en mannequins interactifs et en matériel audio-vidéo (caméra, micro, logiciel) pour le développement de l'apprentissage par simulation. Ces séquences de simulation s'effectuent à l'institut et dans certains terrains de stage.

LA FORMATION CLINIQUE : LES STAGES

Les stages cliniques sont **obligatoires** et **programmés** par le dispositif de formation. Ils sont nécessaires à la mise en pratique et à l'acquisition des compétences cliniques

L'affectation des étudiants en stage est effectuée par la coordinatrice des stage sur recommandation du référent pédagogique, en fonction des critères suivants :

- Le souhait du type de stage émis par l'étudiant lui-même lors de son entretien de suivi pédagogique,

- Le moyen de locomotion de l'étudiant et +/- distance domicile-stage,
- L'acquisition des actes et compétences par l'étudiant durant les stages précédents,
- La cohérence du parcours de stage,
- Le projet professionnel de l'étudiant,

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des démarches individuelles pour rechercher un stage. Ils peuvent réaliser celui-ci dans une autre région de France s'ils le souhaitent sous réserve de production du livret d'accueil des étudiants. L'affectation en stage n'est définitive qu'après l'accord de l'équipe pédagogique.

Les stages à l'étranger peuvent se réaliser, après validation par la directrice au regard de la production d'un projet écrit pertinent par l'étudiant.

Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement durant les étapes suivantes :

Avant le stage : Afin de mieux préparer les étudiants, l'équipe de pédagogie met en place le dispositif d'accompagnement au stage qui comprend :

- La remise des coordonnées du tuteur de stage, de la charte d'encadrement des stages de l'établissement d'accueil, des feuilles de compétence et des feuilles d'horaires,
- L'accès aux documents de présentation du terrain de stage sur la plateforme Moodle,
- Un temps de préparation de stage avec un formateur,
- Des outils facilitant la construction des objectifs d'acquis avant le stage,
- Les fiches de déclaration des AT, AES disponible sur la plateforme.

Durant le stage : Chaque étudiant bénéficie d'une visite sur son lieu de stage par un formateur de l'IFSI au moins une fois par an. Celui-ci rencontre le tuteur de stage et fait le point sur le déroulement du stage. Il évalue l'atteinte des objectifs institutionnels remis à l'étudiant avant la mise en stage.

Au retour du stage : Le formateur référent réalise un entretien avec l'étudiant pour le bilan pédagogique de fin de stage. A l'issue de ce bilan, une enquête de satisfaction est envoyée aux étudiants afin de recueillir leurs appréciations et leurs suggestions d'amélioration pour les stages à venir.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETUDIANT- E

Chaque étudiant est suivi par un formateur référent tout au long de sa formation.

Des rencontres individuelles et collectives sont programmées durant l'année, pour des bilans sur les apprentissages et les acquisitions tant sur les savoirs que sur le savoir-être et le savoir-faire.

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE DURANT VOTRE FORMATION EST VOTRE REFERENT PEDAGOGIQUE

Votre formateur référent est le garant de votre accompagnement.

Néanmoins, vous pouvez vous adresser à l'ensemble de l'équipe pour des questions plus spécifiques :

Stage : la Coordinatrice des stages peut vous recevoir sur rendez-vous dans son bureau situé au 3^{ème} étage :

- Lorsque vous rencontrez une problématique d'accès à votre lieu de stage
- Si vous avez des questions sur les modalités de votre accueil en stage.

Formation théorique : la coordinatrice pédagogique vous reçoit sur RDV dans son bureau situé au 3^{ème} étage pour toutes questions relatives aux :

- Absences liés à des événements de vie ou familiaux particuliers
- Explicitation du dispositif de formation en particulier pour le nombre de présentation eu DE

L'assistante administrative pour les questions de financement.

La secrétaire pédagogique :

- Pour la régularisation de vos absences
- Votre réinscriptions / mise à jour de vos données pendant la formation
- Lorsque vous rencontrez des difficultés à joindre/contacter des terrains de stage
- Pour la signature des conventions de stage : il est possible que vous soyez convoqués afin de signer une convention de stage. Vous serez au préalable appelé, contacté par mail ou votre nom sera inscrit sur le tableau d'affichage.

GESTION DES RISQUES

Les accidents de trajet pendant votre formation à l'IFSI ou pendant votre stage

Si vous avez un accident lors de votre trajet pour vous rendre à l'IFSI ou en stage vous devez immédiatement :

- Prévenir votre formateur référent ou le référent administratif,
- Contacter l'assistante administrative pour faire la déclaration qui doit être transmise à la CPAM **sous 48 heures**,
- Prévenir votre tuteur de stage si vous êtes en stage,
- Voir un médecin ou le service des urgences qui doivent vous remettre un certificat médical d'accident de travail même s'il n'y a pas d'arrêt.

Les étudiants salariés (y compris emplois aidés) doivent contacter leur employeur qui fera la déclaration et prévenir l'IFSI dans tous les cas.

Les Accident d'Exposition au Sang (AES) pendant votre stage

Pour les Accidents d'Exposition au Sang, se reporter à la procédure AES (cf. Annexe 1) en plus de la déclaration.

LES OUTILS NUMERIQUES

L'IFSI est hébergé dans des locaux au sein du lycée. L'infrastructure réseau par fibre est en cours d'installation. Actuellement, l'IFSI bénéficie de la 5G, solution performante proche de la fibre, ainsi que d'un système de protection fiable à l'accès du réseau.

L'ENT est un Espace Numérique de Travail destiné à être utilisé par l'équipe pédagogique et administrative de l'institut dans le but de réaliser votre accompagnement et votre suivi pédagogique.

Il se présente sous la forme de plusieurs outils à disposition de chaque étudiant :

1. Suite google éducation : vous permet de bénéficier de :

Une adresse mail XX@etudiants-focss.org pour utiliser un moyen de communication avec vos formateurs.

- Un agenda numérique,
- Un espace drive pour vos travaux collaboratifs
- Un google meet pour les entretiens en visio et les classe en distanciel asynchrone.

2. Moodle FOCSS :

Une plateforme d'apprentissage et de communication (LMS) avec les formateurs de l'institut qui comportera les activités pédagogiques (Cours, Fiches pédagogiques TD, Projet d'UE, ressources complémentaires, tests et quizz, etc...) et toutes les informations relatives à votre promotion : Emplois du temps, Modifications de plannings, Annonces, Rappels, texte réglementaires, Document qualité, etc...)

3. Moodle Université de Paris :

Les enseignants universitaires y déposeront les enregistrements des cours magistraux (CM) réalisées en amphi. Certains CM seront réalisés en distanciel synchrone via un lien Zoom transmis par l'université.

Vos interlocuteurs en cas de problèmes de connexion sont vos formateurs dans un premier temps puis la hot line de l'université.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'université partenaire met à disposition des étudiants l'Espace documentaire en santé de l'Université de Paris Cité. Les étudiants bénéficient de séquences d'apprentissage sur la recherche documentaire disponibles toute l'année, ainsi qu'un accès aux Bibliothèques Universitaires.

Lien vers le site de Paris Cité : <https://u-paris.fr/>

Sur le site de l'IFSI, l'équipe pédagogique peut accompagner les étudiants qui le demandent, dans leurs recherches d'informations.

Des ouvrages adaptés aux programmes de toutes les promotions sont consultables sur place sur demande.

L'IFSI dispose également de 10 postes informatiques qui permettent aux étudiants d'effectuer des recherches de ressources documentaires.

Un portail documentaire, géré par la documentaliste de l'IFPS de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon diffuse les informations juridiques et les actualités du secteur médico-social : annuaire de liens Internet, articles en ligne, émissions de radio, films, exposition...

Un photocopieur est disposition des étudiants près du secrétariat.
Il fonctionne avec des pièces de monnaie.



LES ENGAGEMENTS DE L'ETUDIANT

L'étudiant s'est inscrit volontairement dans l'apprentissage d'un métier paramédical. Il arrive avec de la motivation, des connaissances, des représentations, des capacités d'analyse.

Nous attendons de lui :

- De l'engagement dans la formation,
- De la rigueur et de la régularité dans son travail,
- Des qualités de réceptivité et d'ouverture d'esprit.

LA MEDIATION PEDAGOGIQUE

L'étudiant, en cas de difficulté relationnelle avec son formateur référent, a la possibilité de solliciter un entretien avec un médiateur. Il adresse une demande écrite par mail à Mme Marie Solange Douçot : ms.doucot@lafocss.org

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'étudiant en situation de handicap est invité, dans une 1^{ère} démarche à se présenter au référent handicap de l'IFSI **M. Vincent SIRAUT**, v.siraut@etudiants-focss.org.

Sa première mission est de recueillir auprès de vous, vos besoins en formation et de vous orienter vers le relais handicap de l'Université Paris Cité, site Odéon. Le rdv se prend par mail à relais-odeon@u-paris.fr en précisant la formation et le numéro étudiant.

Dans un second temps et après avis du pôle handicap étudiant de l'Université Paris Cité, M. SIRAUT veillera à :

- Évaluer avec vous et les formateurs, les besoins d'aménagement et d'adaptation,
- A réfléchir avec l'équipe pédagogique sur les aménagements nécessaires et possibles (matériel, modalités de formation/évaluation...) pour mettre en place le Plan d'Accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) élaboré par le pôle
- A la mise en œuvre du PAEH

Pour toute information complémentaire sur le service de santé des étudiants, rendez-vous sur <https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/> ou contact mail : sse@univ-paris1.fr

MISSION EGALITES : LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

La lutte contre les VSS est une des missions de la « Mission EgalitéS » de l'Université Paris Cité. Un des objectifs de la mission EgalitéS cette année est de sensibiliser et d'informer les étudiants sur les VSS en stage particulièrement.

Votre référente VSS est **Mme Caroline Fayoux**, c.fayoux@etudiants-focss.org.

Son rôle est d'être un relai d'information auprès de vous et de vous orienter si nécessaire vers la directrice de l'IFSI et/ou vers le dispositif d'accompagnement en partenariat avec WomenSafe .

LA DEMARCHE QUALITE

Depuis sa création en 2022, l'IFSI s'est engagé dans une démarche de certification Qualiopi qu'il a obtenue en novembre 2022.

Dans la continuité de cette démarche et dans un souci d'amélioration de la qualité, l'IFSI et la Direction Qualité de la Fondation ont mis en place un système de recueil des appréciations et réclamations pour permettre aux étudiants de s'exprimer et participer à l'amélioration de la qualité et la sécurité de l'IFSI.

Les dispositifs mis en place sont :

Les enquêtes de satisfaction :

Au cours de votre formation, vous serez sollicités pour donner votre avis sur :

- Le déroulement de vos stages,
- Les enseignements délivrés (à la fin de chaque semestre),
- La qualité du service en fin de votre formation.

Vos remarques et suggestions sont analysées en Comité de pilotage Qualité (COPIL Qualité) et font l'objet d'une action d'amélioration.

LA DECLARATION D'UN EVENEMENT INDESIRABLE :

Dans le cadre de notre démarche de gestion des risques, l'Institut met à votre disposition une fiche de déclaration d'évènement indésirable afin de signaler tout dysfonctionnement ou incident que vous rencontrerez au cours de formation ou de votre stage.

Toutefois, elle ne constitue **en aucun cas un moyen de délation, de contrôle ou de sanction**, la finalité étant que les évènements les plus importants ou les plus récurrents ne se reproduisent pas.

A partir de l'analyse des événements signalés, des actions permettant de corriger les dysfonctionnements et de prévenir la réalisation du risque seront mises en place par le groupe d'amélioration Qualité.

La fiche de déclaration se trouve sur la plateforme Moodle.

Mais vous pouvez accéder à la fiche via le QR code ci-contre



PANNEAUX D'AFFICHAGE



De multiples vitrines/panneaux existent dans l'enceinte du bâtiment. (sous le patio, dans le hall, dans la salle de repos, au 1^{er} étage) Il peut y être affiché des informations générales, de changement de cours ou de salle, des convocations, jobs étudiants, logements... Il est important de le consulter quotidiennement.

LES REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE

ACCES IFSI

L'entrée dans l'établissement se fait par la loge Bergson du lycée au 27 rue Pailleron exclusivement, avec la carte qui vous a été remise à la rentrée par la cité scolaire. Vous devez l'avoir systématiquement sur vous, sinon l'accès sera interdit.

Pour les horaires d'ouverture de la loge, merci de vous référer au règlement intérieur de l'IFSI remis à la rentrée.

Attention : *en cas de perte, il vous faudra la redemander à la cité scolaire.*

Pour la sécurité de tous, veiller à informer l'équipe et la direction de l'IFSI en cas d'intrusion dans le bâtiment de l'IFSI.

HYGIENE DES LOCAUX

D'une manière générale et pour le bien-être de tous, nous vous demandons de respecter les lieux et le matériel.

Vous trouverez à l'IFSI des affichages destinées à tous concernant certaines règles et l'utilisation du matériel mis à votre disposition comme :

- Prendre soin du matériel spécifique (informatique, mannequins...),
- Jeter ses papiers dans les poubelles,
- Nettoyer les tables de la salle de repos après utilisation.
- Nettoyer après reverser café, eau dans les couloirs et escaliers

Des règles simples à respecter par chacun d'entre vous.

LA TENUE PROFESSIONNELLE

Tous les étudiants de l'IFSI ont une tenue identique. Il vous est donc demandé de prévoir l'achat de **2 tenues professionnelles minimum**, qui se fera directement auprès du prestataire choisi par l'IFSI pour son rapport qualité-prix. La date de l'essayage des tenues vous sera communiquée à la rentrée.

(Règlement obligatoire par chèque à prévoir à la rentrée).

LE MATÉRIEL

Il est demandé aux étudiants de s'équiper pour la formation de :

- Un ordinateur,

- Environnement Windows recommandé. Si vous travaillez sur MAC, vous devrez utiliser Adobe Captivate ou installer un émulateur Windows et acquérir une licence Windows,
- Licence Microsoft Office recommandée : utilisation de Powerpoint, Word, Excel,
- Une webcam (optionnelle),
- Un micro-casque ou un micro d'ordinateur + des écouteurs ou un casque,
- Un téléphone,
- Une connexion Internet, navigateur chrome.

LES REPAS A L'IFSI

L'IFSI ne possède pas de service de restauration pour les étudiants. Cependant, une salle équipée de micro-ondes est mise à disposition des étudiants pour la pause déjeuner.

Vous trouverez autour de l'IFSI des points de restauration et de vente et bien entendu un accès aux restaurants universitaires.

Cf. <https://www.crous-paris.fr/se-restaurer/ou-manger/>



LE LOGEMENT

→ <https://www.fac-habitat.com/fr/residences-ile-de-france>

→ **Résidence Arpej Univercity « Frida Kahlo »**

9 place Jean Jaurès 93100 MONTREUIL

☎ 01 43 60 00 05 Site : www.arpej.fr

Résidence en partenariat avec notre Institut de Formation. Inscriptions sur le site.

→ **Foyer Les Rasselins**

18 rue des Rasselins 75020 PARIS

☎ 01 53 72.33.14

Contact : se rapprocher du secrétariat de l'IFSI

Résidence avec studentes appartenant à la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

→ **Résidence « Le Rodrigue »**

69 bis - 71, avenue de la République 93100 MONTREUIL

☎ 01 64 11 14 07

→ **URFJT IDF**

10-18, rue des Terres-au-curé 75013 PARIS

☎ 01 42 16 86 66 ✉ unionregionale@fjt-idf.fr Site : www.fjt-idf.fr

→ **Les Estudines Saint Mandé**

72 rue Claude Erignac 93100 MONTREUIL

☎ 01 48 18 02 13 ✉ montreuil.saintmande@estudines.com

→ **Foyer de Reuilly**

61 Rue de la Gare de Reuilly 75012 Paris

☎ 01 43 45 66 37 site : www.foyerreuilly.com

LE BUREAU DES ETUDIANTS : BDE

Les étudiants ont la possibilité de créer un Bureau Des Étudiants (BDE), dont l'objectif est d'organiser des activités de cohésion entre apprenants, à travers une association Loi de 1901 à but non lucratif.

Il a pour mission de réunir les apprenants de l'Institut autour d'évènements sportifs, festifs, culturels (petits déjeuners, sorties, fête de l'école, tutorat, vente de sweatshirt ou gâteaux...) mais aussi d'accueillir les nouveaux étudiants.

Le BDE accompagne également les étudiants dans les démarches qu'elles ou ils entreprennent afin de faire respecter leurs droits.

Les délégués de promotion peuvent contacter le Bureau Des Etudiants de l'IFPS de la Croix Saint-Simon à l'adresse suivante cssbde@gmail.com afin d'avoir des renseignements sur la création d'un BDE.



LE CONSEIL DE VIE ETUDIANTE

Dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes, visés à l'article 1^{er}, est constituée d'une section relative à la vie étudiante composée du directeur ou de son représentant, d'un vice-président désigné parmi les étudiants présents et au minimum de trois autres personnes désignées par le directeur parmi l'équipe pédagogique et administrative de l'institut.

Cette section se réunit **au moins 1 fois par an** sur proposition du directeur ou des étudiants représentés à la section de la vie étudiante.

Cette section émet un avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut, notamment :

- L'utilisation des locaux et du matériel,
- Les projets extrascolaires (exemple : les stages à l'étranger).

L'ordre du jour est préparé par le président et le vice-président de la section.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Tout au long de leur formation, les apprenants s ont la possibilité de rencontrer une psychologue anonymement et gratuitement.



Betty SAADA

*Psychologue de la Fondation
Oeuvre de la Croix Saint-Simon*

Tel : 06 66 32 91 94

Procédure AES IFSI PARIS

Vous avez été exposé accidentellement à du sang ou à un autre liquide biologique

Quel est le risque ?

Il y a exposition à chaque fois qu'un professionnel, un étudiant en Soins Infirmiers, un élève aide-soignant, auxiliaire de puériculture ou accompagnant éducatif et social se pique avec une aiguille souillée, se coupe avec un instrument souillé, ou reçoit une éclaboussure sur une muqueuse ou à un endroit où la peau n'est pas intacte. Et cela même si ce dernier porte des gants.

Le contact avec du sang et d'autres liquides biologiques du corps humain peut comporter un risque de contracter une des infections transmissibles par le sang causées par le virus de l'hépatite B (VHB), le virus de l'hépatite C (VHC) ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

Rappelons que la peau saine est une barrière efficace : ainsi le contact du sang avec une peau saine ne constitue pas un risque. Cependant, il faut vous assurer que votre peau ne comporte pas de microlésions (sécheresse, peau de contour des ongles rongée).

Les risques de transmission

En cas d'exposition au sang et en l'absence de prophylaxie post exposition, le risque de contamination :

- ♦ pour l'hépatite B est compris entre 2 % et 40% ;
- ♦ pour l'hépatite C est compris entre 2% et 3 % ;
- ♦ pour le sida entre 0,3 % et 0,04% en cas de projection sur les muqueuses.

Quoi faire en cas d'exposition au sang ?

IMMEDIATEMENT

En cas de piqûre, blessure ou de contact sur une peau lésée/abîmée

1. Premiers soins à faire d'urgence

- ♦ ne pas faire saigner ;
- ♦ nettoyer la plaie à l'eau courante et au sa-von ;
- ♦ rincer abondamment ;
- ♦ désinfecter au moins pendant 5 minutes en immergeant la blessure dans du Dakin ou de la Bétadine dermique (ou de l'eau de Javel diluée à 2, 6%, ou de l'alcool à 70°).

En cas de projection sur les muqueuses(yeux/ bouche)

- ♦ rincer abondamment au moins pendant 5mn avec de l'eau ou du sérum physiologique.

2. Informer votre tuteur de stage

- ♦ qui vous apportera les renseignements sur la procédure à suivre

3. Contacter le médecin référent AES de la structure (ou vous rendre au service d'urgences le plus proche ou au service des urgences de l'hôpital de la Croix Saint-Simon)

- ♦ qui évaluera le risque infectieux et vous informera des mesures à prendre (**le traitement prophylactique doit être débuté dans les heures qui suivent l'accident**).

4. Informer votre référent pédagogique et le pôle administratif de l'institut



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS PARIS

IFSI Paris Croix Saint-Simon

27 rue Pailleron - 75019 Paris

Tél. 01 57 96 13 28

ifsi-paris@lafocss.org

www.croix-saint-simon.org

*Toute l'équipe vous souhaite la
bienvenue à l'IFSI Paris Croix
Saint-Simon et une belle rentrée à
tous.*